

Le p'tit journal n°30

Vous avez reçu votre nouvelle carte électorale, vous vous en servirez les 22 avril et les 6 mai pour les présidentielles et les 10 et 17 juin pour les législatives. Si vous êtes absent une de ces journées, une personne de votre choix inscrite sur notre commune peut voter à votre place en obtenant une procuration à la gendarmerie, n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.

Les travaux dans la rue du Chemin Vert vont démarrer le lundi 16 avril prochain. Nous avons programmé de rencontrer les habitants de cette rue en mairie le vendredi 13 avril à 20 heures afin de leur expliquer le déroulement du chantier.

La mairie a porté plainte pour des dégradations subies dans l'abribus près de l'école. Nous retrouvons pratiquement chaque semaine des voitures volées sur notre territoire. Preuves à l'appui, des jeunes voyous viennent régulièrement proposer de la drogue aux jeunes de notre village. Parents, soyez vigilants et prêts de vos enfants. Occupez-les sainement en profitant de tout ce qui leur est proposé, que ce soit au niveau de la commune, tennis de table et tir à l'arc, ou de toutes les activités offertes par notre communauté.

Nous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des gravats et des déchets verts dans nos chemins et bordures de bois. Une bonne nouvelle : la déchetterie de Ressons sur Matz sera opérationnelle en fin d'année.

Le printemps arrive, nous allons pouvoir profiter des longues journées ensoleillées et de notre environnement verdoyant. Si vous êtes amateurs de balades, vous avez à votre disposition en mairie le topo-guide du Pays des Sources pour vous aider à découvrir les mille et une richesses de la région qui sont des petits coins de paradis.

Le Maire

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 26 mars 2007

Compte de gestion 2006

Le compte de gestion de l'exercice 2006 du percepteur de Ressons-sur-Matz a été approuvé par le conseil municipal.

Compte administratif 2006

Il présente un excédent global définitif de 208 857,85 €.

4 Taxes 2007

Le conseil municipal décide une augmentation des taux de 2 % soit un produit fiscal attendu de 83 704 €.

- Pour la Taxe d'Habitation : 9,16 %
- Pour la Taxe Foncière (bâti) : 19,76 %
- Pour la Taxe Foncière (non bâti) : 70,57%
- Pour la Taxe Professionnelle : 6,88%

Subventions aux associations locales

Le conseil municipal décide d'une augmentation des subventions des associations. Ces dernières ont été portées à hauteur de :

- CCAS : 800 €
- Ecole : 100 €
- Anciens Combattants : 100 €
- Club des Vignes : 200 €
- Dames de Cœur : 200 €
- Compagnie d'Arc : 350 €
- Tennis de Table : 650 €

BP 2007

Le Budget Primitif 2007 équilibré à 394 475,85 € en fonctionnement et 623 404,10 € en investissement est voté.

Il permettra, en outre :

- de réaliser la réfection totale de la rue du Chemin Vert (côté rue des Vignes),
- de renforcer en basse tensions la rue des Vignes,
- de réaménager le secrétariat de mairie,
- d'acquérir un micro-tracteur pour l'employé communal.

Taxe Communale

Le Conseil Municipal décide du renouvellement de la taxe communale jusqu'au 1^{er} mai 2010.

ATESAT

De même, le Conseil Municipal décide de renouveler pour trois ans la convention avec l'Etat qui assistera la commune dans les domaines de voirie, d'aménagement et d'habitat.

ETAT CIVIL

(dernier Etat Civil du 1^{er} janvier au 30 avril 2006 dans le p'tit journal n°28)

Naissance

Flavie THIERY née le 24 août 2006 .

Mariages

de Renaud WARIN et Judit DUNAI le 27 mai 2006.

de Fabien CATTEAU et Claire DURLIN le 1^{er} juillet 2006.

de Nicolas DUMONT et Sonia GONCALVES le 15 juillet 2006.

Décès

Monsieur Ildevert DUBOIS décédé à Vignemont le 16 novembre 2006.

LE BRUIT

Sont généralement considérés comme bruits de voisinages liés au comportement les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir par exemple :

- Des cris d'animaux et principalement les aboiements
- Des appareils de diffusion du son et de la musique
- Des outils de bricolage et de jardinage
- Des appareils électroménagers
- Des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés

IMPORTANT :

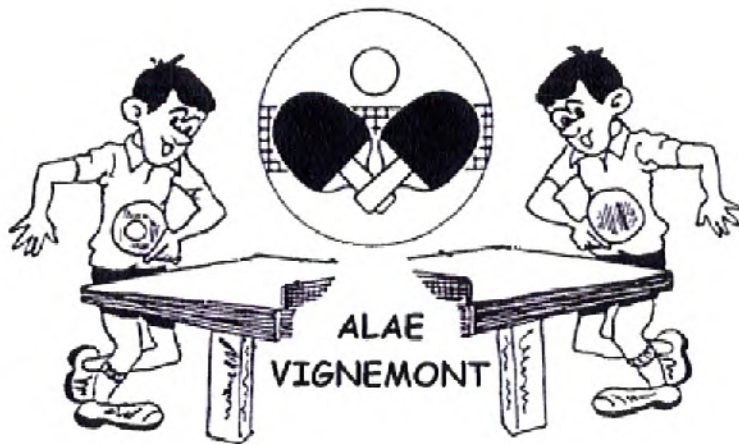
Les travaux de jardinage et de bricolage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8 H à 12 H et de
13 H 30 à 19 H 30

Les samedis : de 9 H à 12 H et de
15 H à 19 H

Les dimanches et jours fériés : ... de 10 H à 12 H

(extrait de l'arrêté préfectoral du 15.11.1999 portant réglementation des bruits de voisinage dans le Département de l'Oise).



Eric SIMONNEAU
(entraîneur des jeunes)

☛ Championnats par équipes

◆ Résultats de la 1^{ème} phase:

- L'équipe senior évoluant en D2 a terminé 3^{ème}/7.
- L'équipe senior évoluant en D3 a terminé 4^{ème}/8.
- Pour l'équipe senior évoluant en D5 il faudra attendre les matchs retour.
- Les minimes ont fini 5^{ème}/5 et sont quand même restés en D2 pour la 2^{ème} phase.
- Les cadets ont fini 1^{er}/5 et sont montés en D1 pour la 2^{ème} phase.
- Les juniors ont fini 3^{ème}/6.

◆ 2^{ème} phase:

La saison n'est pas tout à fait terminée mais on sait déjà que pour le 3^{ème} épisode du rituel de la moustache, qui a lieu lors de chaque montée de division (comme vous pouvez le voir sur la photo ci-jointe), il faudra être patient et attendre la saison prochaine.

☛ Évènements:

Certains joueurs du club vont participer aux finales départementales par classement qui vont avoir lieu le dimanche 8 avril à Compiègne et ainsi peut-être se qualifier pour le tour régional.

☛ Critériums fédéraux:

A la suite du 4^{ème} et dernier tour des championnats individuels, Laure GREUGNY finit 5^{ème} de R1 (catégorie – de 15 ans). Christophe HELIN termine 5^{ème} de D1 (catégorie – de 15 ans) et Benjamin BOCQUET finit 10^{ème} de D1 (catégorie – de 18 ans).

Et toujours, si vous voulez connaître les résultats en détail, voir les photos des joueurs ou vous renseigner pour une éventuelle inscription au sein du club...n'hésitez pas à vous connecter sur le site Internet du club: www.alae-vignemont.fr.st.